



Conseil Cris-Québec sur la foresterie
Cree-Québec Forestry Board

Québec, le 17 juin 2015

Monsieur Laurent Lessard
Ministre
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4e Avenue Ouest, Bureau A-301
Québec, QC G1H 6R1

Monsieur,

Le Conseil Cris-Québec sur la foresterie est heureux de vous transmettre un document synthèse présentant les principaux résultats et les enjeux identifiés dans le cadre de la réalisation du bilan 2008-2013 de la mise en œuvre des dispositions portant sur la foresterie de la Paix des braves.

La période quinquennale visée a permis de concrétiser le régime forestier adapté et de mettre en œuvre la très grande majorité des modalités techniques de l'entente. Du point de vue des intervenants, il appert qu'une meilleure compréhension du régime adapté s'est développée et qu'un engagement accru dans une approche d'amélioration continue est observé. Un renforcement de la collaboration entre les intervenants impliqués dans la mise en œuvre est souhaitable. De même, la mise en place d'une gestion adaptative axée sur l'évaluation et sur l'évolution du régime forestier adapté et une intégration plus grande de la composante économique sont souhaitées.

En respect de son mandat, le Conseil assurera le suivi de la prise en compte des enjeux principaux identifiés, en concertation avec les intervenants concernés.

Notez que le dépliant a été produit en français, en anglais et en cri. Si vous souhaitez obtenir des exemplaires additionnels ou désirez des informations complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Sylvie Dolbec à sylvie.dolbec@ccqf-cqfb.ca ou au 418-528-0002.

Bonne lecture!

Gilbert Paillé
Président